

Dictée n° 49

Dictée · Que vive l'hiver !

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * Le subjonctif présent

Le subjonctif présent s'emploie après « que » quand l'action est souhaitée, ordonnée, redoutée ou mise en doute (« il faut que », « je veux que », « je doute que », « bien que », « pour que », « avant que »). Ses terminaisons sont -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent pour presque tous les verbes. Attention aux verbes irréguliers : être (que je sois), avoir (que j'aie), aller (que j'aille), faire (que je fasse), pouvoir (que je puisse), savoir (que je sache), vouloir (que je veuille).

ASTUCE

Pour trouver le subjonctif, pense à « il faut que je... / il faut que nous... ». Pour un verbe comme finir, pars de « ils finissent » au présent : « qu'il finisse ».

EXEMPLES

- Il faut que tu **ranges** ta chambre.
- Je doute qu'elle **vienne** ce soir.

2. * quand, quant ou qu'en ?

« Quand » (avec un d) indique le temps : il signifie « lorsque » ou « à quel moment ». « Quant » (avec un t) est toujours suivi de « à », « au » ou « aux » : « quant à » signifie « en ce qui concerne ». « Qu'en » s'écrit en deux mots : c'est « que » suivi de « en » (« il ne voyage qu'en train », « qu'en penses-tu ? »).

ASTUCE

Remplace par « lorsque » : si ça marche, écris « quand ». Si le mot est suivi de « à, au, aux », écris « quant ». Sinon, vérifie que tu peux décomposer en « que... en » : écris « qu'en ».

EXEMPLES

- Je viendrai **quand** j'aurai fini mes devoirs.
- Mon frère adore le foot ; **quant** à moi, je préfère le tennis.

DANS LA DICTÉE

« J'ai **quand** même bien envie que nous ayons un bel hiver. »

3. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave → je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« En attendant que l'hiver ait fini sa course, j'ai voulu rester près du feu, et **ce**, jusqu'à ce qu'il s'enfuie définitivement. »